

**COURS
DE FORMATION MONASTIQUE
DE L'ORDRE CISTERCIEN
2022**

**Collège International Saint Bernard
de l'Ordre Cistercien à Rome**



du 29 août (arrivée : 28 août)
au 24 septembre 2022 (départ : 25 septembre)

sous le patronage de l'Académie pontificale Saint Anselme de Rome

Par lettre du 30 mai 2008, le Doyen de la *Faculté de Théologie de l'Athénée Pontifical Saint Anselme* nous informa que la Congrégation pour l'Éducation Catholique a concédé à l'Institut monastique cistercien du *Collège Saint Bernard in Urbe*, siège des Cours de Formation Monastique (CFM), l'annexion à la *Faculté de Théologie de l'Athénée Pontifical Saint Anselme*.

Selon cette approbation, l'*Athénée Pontifical Saint Anselme* délivre le diplôme dénommé **Diplôme de Formation Monastique**, jusqu'alors remis par le *Collège Saint Bernard in Urbe* de l'Ordre Cistercien.

Les CFM ont lieu au *Collège Saint Bernard in Urbe* et le programme de ces cours est élaboré en collaboration et sous la supervision du délégué de l'*Institut monastique* de la *Faculté de Théologie de l'Athénée Pontifical Saint Anselme*. Pour obtenir le **Diplôme de Formation Monastique**, il faut passer les examens de tous les cours en vue d'acquérir les ECTS nécessaires.

Le Cours de Formation Monastique est destiné à faciliter pour les abbés, les monastères et les congrégations, l'application du programme établi dans la *Ratio Institutionis O.Cist.*, approuvée par le Chapitre Général.

INFORMATIONS UTILES POUR LES ÉLÈVES

MODERATEUR GÉNÉRAL

Dom Mauro-Giuseppe Lepori, Abbé général OCist

RESPONSABLES ACADÉMIQUES :

P. Lluc Torcal (Poblet)

SECRETARE :

Sig.ra Agnese Kulczycka

~

Horaire quotidien

6.30	Laudes et Eucharistie Petit déjeuner
8.30 à 08.45	Chapiters Abbé Général
8.50 à 12.30	Cours
12.50	Office du milieu du jour Déjeuner – sieste
15.30 à 18.00	Cours
19.15	Vêpres Dîner, Récréation, Complies Silence de la nuit

Les cours ont lieu du lundi matin au samedi soir.

Les étudiants de troisième année doivent commencer, en accord avec le professeur de leur choix, un travail sur un sujet de recherche qui validera les cours de formation monastique.

Note importante : *la communauté est formatrice par l'accomplissement fidèle du devoir de l'observance et la vie fraternelle en communauté (Ratio Institutionis 28)*, c'est pourquoi tout le déroulement de la vie du Collège sera respecté, comme partie intégrante de la formation offerte par le Cours.

Requêtes

1. Sont acceptés seulement les étudiants qui ont une lettre de présentation de leurs supérieurs respectifs.
2. Les frais pour la pension complète, le coût de la traduction simultanée et l'honoraire des professeurs s'élèvent à 1600 € pour la totalité du cours du 29 août au 24 septembre. Le règlement doit être effectué avant le lundi 29 août 2022 auprès du Procureur Général ou du comptable, par virement bancaire ou tout autre moyen approprié.

3. **L'ouverture du Cours aura lieu le 29 août à 8h30 dans l'Aula magna. Le Cours s'achève le 24 septembre.**

Il est fort souhaitable que les étudiants ne partent pas avant le 24 septembre.

N.B. Les Vigiles étant récitées en privé, chacun est prié d'apporter les livres qui lui sont nécessaires.

INSCRIPTION

Participants

Ce cours est prévu pour les moines et moniales en période de formation, auxquels peuvent se joindre les moines et moniales envoyés par leurs supérieurs. Les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 31 mai 2022 au moyen du bulletin ci-dessous, par e-mail à l'adresse suivante: ospiti@ocist.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

Prénom :

Nom :

Monastère :

arrivera le août à h

à: Fiumicino Ciampino Roma Termini

autre :

en provenance de:

n° de vol :

repartira le septembre à h

à: Fiumicino Ciampino Roma Termini

autre :